

Regroupement d'achats

DESCRIPTION DU SERVICE

Le Centre de services partagés du Québec (CSPQ) assume un rôle-clé dans la gestion des regroupements d'achats, qu'il met en place pour le bénéfice des ministères et organismes publics, des établissements du réseau de l'éducation et de celui de la santé et des services sociaux ainsi que pour les municipalités, qui ont des besoins communs.

En 2012-2013, près de 60 regroupements d'achats^[1], tels que de l'ameublement, de la formation, des fournitures de bureau ou des services en technologie de l'information ont permis au gouvernement du Québec d'économiser plus de 76,5 M\$. En rassemblant les forces des petites et grandes organisations, nous profitons tous d'un pouvoir d'achat et de négociation accru.

Le CSPQ est le deuxième plus important donneur d'ouvrage au gouvernement du Québec pour les contrats publics et le premier pour le secteur des technologies de l'information. Sa direction générale des acquisitions (DGACQ) détient une vaste expérience sur le plan des stratégies d'acquisition.

Ce que le service comprend

1. Production des documents d'appels d'offres en fonction des besoins communs des clients et publication des appels d'offres sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO)
2. Réception et analyse des soumissions et émission des contrats
3. Publication des résultats de l'adjudication sur le SEAO
4. Plus de 60 contrats à commandes ou à exécution sur demande
5. Disponibilité de l'information relative aux regroupements d'achats par l'entremise du [Portail d'approvisionnement](#)^[2] ou des solutions d'affaires en gestion intégrée des ressources (SAGIR)
6. Gestion et suivi des contrats en lien avec les regroupements d'achats mis en place par la DGACQ
7. Publication de la consommation finale des regroupements d'achats sur le SEAO

NIVEAUX DE SERVICE

Disponibilité du service

Le Service à la clientèle est accessible du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Le portail d'approvisionnement et SAGIR sont accessibles en tout temps.

MODALITÉS DE PARTENARIAT

Le CSPQ s'assure :

1. assigner un conseiller à chaque regroupement d'achats
2. offrir le soutien lors du processus d'acquisition par l'entremise de ce conseiller

De son côté, le client doit :

1. remplir le formulaire d'engagement **avant** le lancement des appels d'offres des regroupements d'achats. Ce formulaire lui sera transmis par la DGACQ, mais les organisations peuvent vérifier l'échéance de la transmission du formulaire d'engagement, en se rendant à la page d'accueil du [Portail d'approvisionnement](#)^[2]
2. s'assurer d'avoir son identifiant pour accéder au Portail d'approvisionnement
3. faire le suivi de la livraison du bien ou du service

Une fois qu'il a accédé au Portail d'approvisionnement, l'utilisateur peut consulter les modalités du processus

d'acquisition, qui sont indiquées dans le guide d'achat produit pour chacun des dossiers de regroupements d'achats.

Il est à noter que l'acquisition peut se faire par un émetteur LSA de SAGIR ou, pour les clients n'ayant pas accès à SAGIR, directement à partir du portail d'approvisionnement.

TARIFICATION

Tarification — Regroupements d'achats

Type	Frais	Détails
Dossier de regroupements d'achats	Frais de gestion de 1 %*	Sur la valeur des acquisitions faites dans les dossiers de regroupements d'achats du CSPQ
Dossier de regroupements d'achats	Frais de gestion entre 1 %* et 6 %*	Sur la valeur des acquisitions de logiciels
Dossier d'achats particuliers (contrat ou groupe de contrats répondant à des besoins similaires propres à un certain nombre d'organismes publics)	Frais de gestion de 2 %*	Sur la valeur des acquisitions faites dans les dossiers d'achats particuliers
Acquisition de véhicules automobiles (acquisition effectuée dans le cadre d'un regroupement d'achats)	350 \$ par véhicule	
Répertoire de tarifs préférentiels hôteliers Répertoire d'achats en perfectionnement (RAP)	Aucuns frais en sus de l'abonnement au Portail d'approvisionnement de la DGACQ	Pour connaître la tarification de l'abonnement au Portail d'approvisionnement de la DGACQ, voir la fiche à cet effet .

* Les frais de gestion sont compris dans le prix des biens ou des services commandés.

SOUTIEN À L'UTILISATION

Le soutien en cours de processus d'acquisition est assuré par le conseiller assigné au regroupement d'achats.

Le soutien administratif lié à la création des demandes d'acquisition dans SAGIR est assuré par le Centre d'assistance SAGIR.

Les coordonnées du Centre d'assistance SAGIR

Téléphone : 418 646-7500 ou sans frais au 1 877 646-7505

Courriel : ca.sagir@cspq.gouv.qc.ca

POUR OBTENIR CE SERVICE

Sur le [Portail d'approvisionnement](#), les organisations peuvent s'enquérir des achats qui feront prochainement l'objet d'un appel d'offres ainsi que vérifier l'échéance de transmission du formulaire d'engagement. Le formulaire d'engagement doit être transmis avant le lancement d'un appel d'offres pour un regroupement d'achats.

L'acquisition peut se faire par un émetteur LSA de SAGIR ou, pour les clients n'ayant pas accès à SAGIR, directement à partir du portail d'approvisionnement.

POUR INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

Service à la clientèle de la DGACQ

Téléphone : 418 643-5438 ou sans frais au 1 888 588-5438

Courriel : ser.clientele@cspq.gouv.qc.ca

Direction des achats regroupés

Directeur : Julien Moreault

Téléphone : 418 528-0880, poste 2960

Courriel : julien.moreault@cspq.gouv.qc.ca

SERVICES CONNEXES

- Acquisition de biens
- Acquisition de biens en TI
- Acquisition de services
- Disposition des biens excédentaires de l'État
- Portail d'approvisionnement

Dernière mise à jour : 06 mars 2018

LIENS UTILES

1. [Portail d'approvisionnement](#)

DOCUMENTATION



INFORMATION GÉNÉRALE

Ligne CSPQ

418 644-CSPQ (2777)

1 855 644-CSPQ (2777)

Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2018](#)